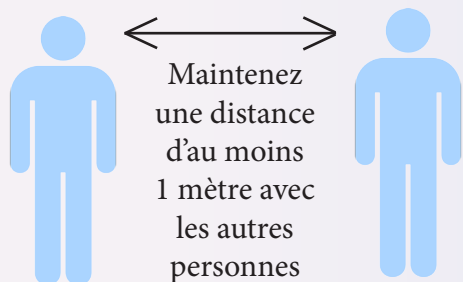


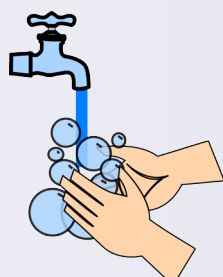
FICHE N° 1 : TRANSPORT DES CAPTURES

3 RÈGLES GÉNÉRALES

RÈGLE A



RÈGLE B



RÈGLE C



1



1 chauffeur par livraison

2



Si plusieurs utilisateurs : désinfecter l'habitacle et les poignées de portes avant et après utilisation

3



Dans le véhicule, prévoir un kit de nettoyage et de désinfection

4



Organiser la tournée et identifier les lieux où le conducteur prendra sa pause

Le livreur emporte son repas

5

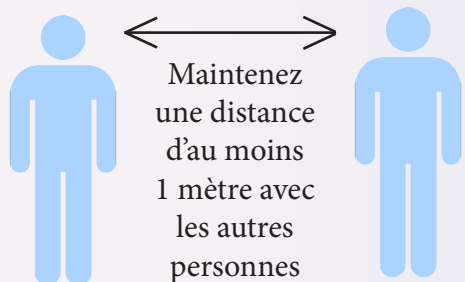


Avant d'arriver sur le site d'accueil, se renseigner sur les règles applicables à l'entrée

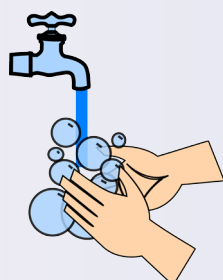
FICHE N° 2 : TRAVAIL À TERRE (local, ramendage, etc.)

3 RÈGLES GÉNÉRALES

RÈGLE A



RÈGLE B



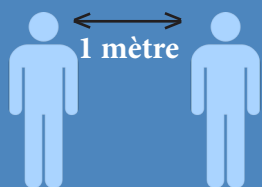
Lavez-vous régulièrement les mains avec savon et/ou solution désinfectante

RÈGLE C



Nettoyez et désinfectez pour la destruction des germes

1



Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec vos collègues

Pas de travail face à face

2



Désinfecter régulièrement les outils individuels ainsi que les surfaces touchées

3



Fermer les accès du local aux personnes extérieures

4



Nettoyer et désinfecter les sanitaires (poignées de porte, lunette de WC, poussoir, lavabo) avant et après utilisation

5

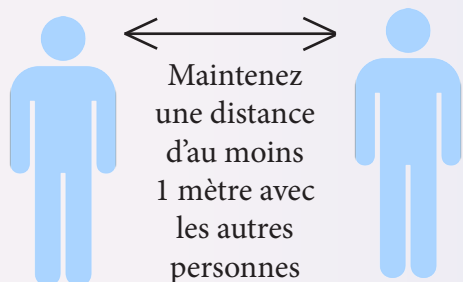


Se laver régulièrement les mains à l'eau savonneuse

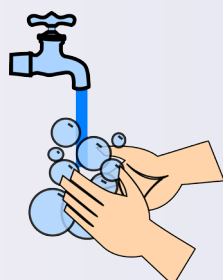
FICHE N° 3 : TRAVAIL À BORD D'UN NAVIRE DE PÊCHE

3 RÈGLES GÉNÉRALES

RÈGLE A



RÈGLE B



RÈGLE C

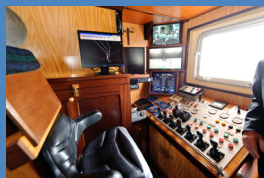


1



Annexe : garder 1 mètre de distance entre les marins embarqués

2



1 seul marin à la passerelle

À défaut, si grande passerelle : 1 mètre de distance entre les personnes + 1 écran facial ou 1 masque + gants et sortir régulièrement

3



Manoeuvres : 1 mètre de distance entre les personnes

Si impossible : 1 écran facial ou 1 masque + gants

4



Traitement des captures :

garder 1 mètre de distance entre les personnes

Si impossible : 1 écran facial ou 1 masque + gants

5

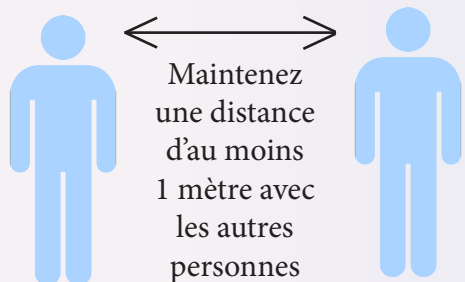


Au retour de la marée, nettoyer votre tenue à l'eau savonneuse et rincer

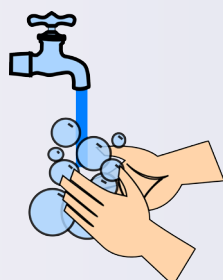
FICHE N° 4 : VENTE À QUAI ET AU MARCHÉ

3 RÈGLES GÉNÉRALES

RÈGLE A



RÈGLE B



RÈGLE C



1



Limiter l'accès à l'étal de vente à 1 personne à la fois

2



Porter des gants : pour servir le client, manipuler la monnaie ou une carte bancaire

3



Porter des gants, les nettoyer systématiquement ainsi que les surfaces touchées

4



Trajet court : 1 personne dans le véhicule
Si impossible 2 personnes maximum avec installation en croix + masque obligatoire + lunettes

5



Trajet long : 1 seule personne par véhicule pour limiter les risques de contagion